



GROUPEMENT
D'ASSOCIATIONS
D'INSERTION
ANNÉCIEN



Un réseau d'établissements regroupés
en trois pôles d'activité
SOCIAL / SANTÉ / INSERTION



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021



Sommaire

Les partenaires financeurs	4
GAIA en chiffres	5
Rapport moral 2021	6
Rapport financier 2021	7
Rapport de la Direction Générale 2021	8
Bilan Actif	10
Passif	11
Comptes de Résultats Produits	12
Charges	13
Le siège social	14
L'offre de GAIA	15
<i>Les chiffres clés de 2021</i>	
Pôle Insertion par l'Activité Économique	16
Pôle Santé	17
Pôle Social (Hébergement et Pôle Urgence)	18
<i>Les temps forts de 2021</i>	
ACI Cuisine et Traiteur Solidaire	19
Pôle Social Urgence HU Mont-Baron	20
Pôle Social Urgence l'Herminette, Abri pour personnes avec animaux	22
Pôle Social Hébergement Accueil Mère/Enfants	24
Pôle Social Hébergement CHRS La Traverse	26
Pôle Social Hébergement CHRS La Cordée	28
Pôle Social Service Logement	30
Pôle Santé	33
Organigramme Conseil d'Administration	37
Organigramme GAIA	38

Les Partenaires Financeurs

ANNECY



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
de l'emploi,
du travail
et des solidarités

GAIA en chiffres

6,5 millions de budget annuel
278 places d'hébergement et de logement
15 administrateurs bénévoles
3 pôles d'activités
⇒ Insertion par l'activité économique
⇒ Santé
⇒ Social

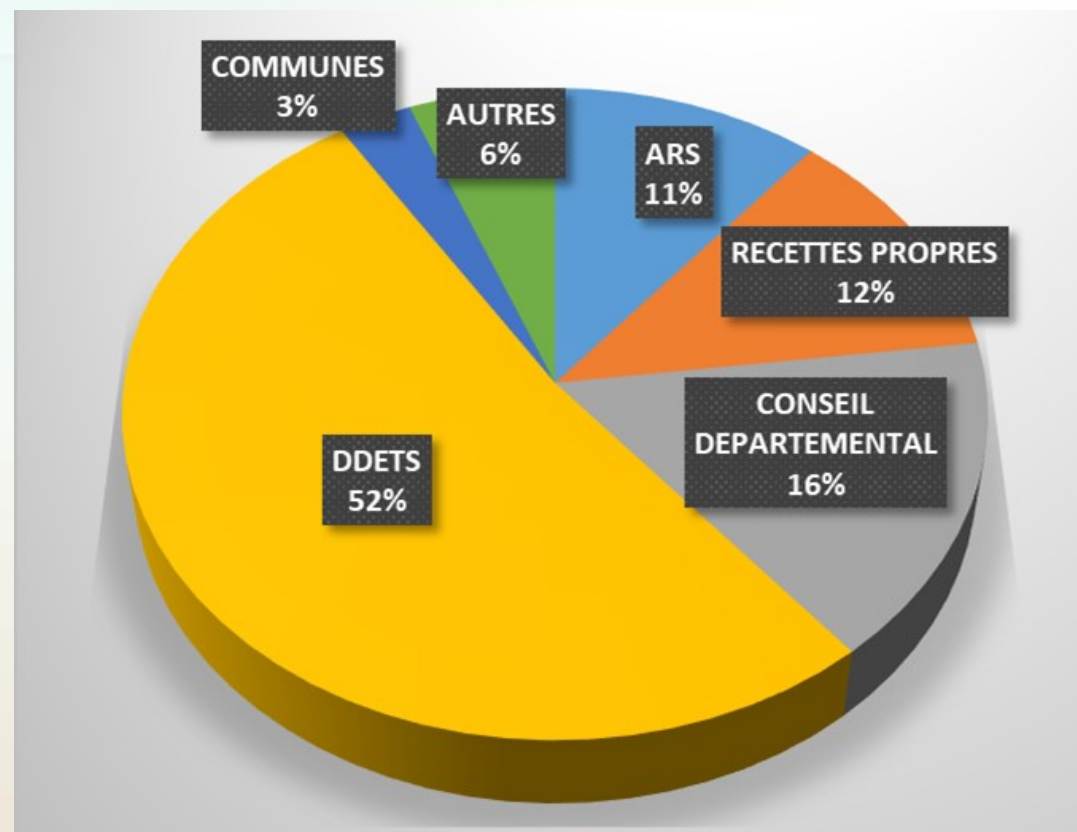
PILOTAGE ASSOCIATIF 2021

Nombre de bureaux :6
Nombre de CA :5
COPIL (Comité de pilotage directeur) :30

FAITS MARQUANTS 2021

QUALITÉ

Nombre de PEQ (Point Évaluation Qualité)3
Nombre de Copil Associatif Qualité2
Les procédures révisées2
Les procédures créées.....2
Les formations suivies démarche qualité en 20221
Nombre d'évaluation interne0
Nombre d'évaluation externe.....2



SIEGE DE L'ASSOCIATION

Directrice Générale : Laurence PARROT

Directeur administratif et financier: Bruno FITRZYK / Comptables et ressources humaines : 3 personnes

Rapport moral



L'ANNÉE 2021 fut pour GAIA une année riche en événements et en problèmes divers. L'un d'entre eux, et non des moindres, fut de surmonter la COVID toujours présente tout en assurant les services au profit de nos usagers. Merci aux équipes qui ont su relevé le défi haut la main avec de plus des périodes en sous-effectif, la Covid n'étant pas la seule cause de ce problème, les difficultés de recrutement la complétant, ce dernier soucis étant par ailleurs endémique dans notre département.

Ces problèmes de recrutement ont en conséquence amené le conseil d'administration à se pencher sur l'attractivité de l'association vis à vis des embauches et de la fidélisation des personnels en place. Ont été mis en place, ou devraient être mis en place en 2022, la prime PE-PA en fin d'année, à hauteur des moyens financiers disponibles, un jour de congé supplémentaire et une charte interne relative au télétravail. D'autres pistes sont encore à l'étude notamment pour « récompenser » l'ancienneté dans l'association.

Une autre conséquence des problèmes de recrutement a été l'adhésion à la SCIC Lacs et Montagnes, organisme qui mutualise les offres d'emploi entre ses adhérents.

Bien entendu le déménagement de Saint-François-d'Assise à La Cordée fut un des points d'orgue de l'année. Un autre monde et, pour les équipes, et pour les usagers. Merci aux financeurs et au constructeur, d'autres dispositifs mériteraient amplement ce type de déménagement !

L'élaboration du projet associatif 2022/2026 a mobilisé également les énergies et les imaginations.

Après l'approbation de ce projet par les tutelles, cela sera le nouveau « fil rouge » pour les années à venir. Sa conjugaison avec la signature, espérée en 2022, des CPOM devrait donner plus de visibilité pour l'avenir à l'association tout comme d'ailleurs une évolution possible de la convention collective appliquée de manière volontaire par Gaia.

J'espère que nous sortirons enfin des réunions obligatoirement tenues en vidéoconférence avec une assemblée générale en 2022 « en présentiel » et sans masque !

Je souhaite que l'association puisse également se réunir pour un grand moment de convivialité en septembre 2022 et, bien sûr, également sans masque !

Bernard VITTOZ - Président

Rapport financier



NUL besoin de répéter que l'année 2021 fut encore une année particulière.

Avec le retour de la pandémie et des projets qui ont du mal à aboutir, l'Association GAIA a malgré tout réussi à maîtriser ses finances.

Nous pourrions faire le même constat que l'année précédente.

Les coûts de personnel mis à disposition sont en forte hausse. Les absences liées au Covid ont nécessité un recours important au travail intérimaire. Le problème est particulièrement important au SAMSAH.

Un autre poste important de dépenses concerne La Cordée. Le coût de prise en charge du bâtiment était prévu. Les investissements de nombreux équipements (cuisine) et les travaux complémentaires ont pesé sur le résultat du CHRS.

En positif, la mise en place d'un meilleur suivi des contributions des usagers a également été un facteur d'amélioration du résultat des activités concernées. Le taux d'occupation des services s'est amélioré.

L'ACI cuisine a bénéficié des investissements d'un nouvel outil de travail indispensable pour développer son activité tout en offrant de meilleures conditions de travail. Le résultat économique sera mieux évalué après une année complète d'exploitation.

Pour une meilleure visibilité de nos financements, nous espérons signer des CPOM. Comme en 2020, les conditions extérieures n'ont pas permis d'aboutir. Dans ce cadre, le principe d'équilibre économique de chaque dispositif reste une priorité.

Globalement les comptes de GAIA présentent un résultat global d'exploitation positif mais inférieur à celui de 2019 et 2020.

A court terme, notre épargne nous permet d'envisager des investissements raisonnables et durables mais difficilement réalisables dans le contexte immobilier Annecien.

L'endettement de l'association est faible et le coût général de la structure GAIA (siège) est maîtrisé.

La bonne gestion de notre association est avérée et tournée vers le service des usagers.

Le Trésorier, Jean-Paul VALLEE

Rapport de la direction générale



L'ANNÉE 2021 a encore été marquée par les vagues COVID qui ont mis à mal les organisations. Malgré cela, les professionnels ont une nouvelle fois montrés et prouvés leur attachement à leur métier et au travail bien fait. Nous devons ici à nouveau les remercier pour leur engagement.

L'année 2021 a vu aussi l'émergence de la crise des vocations dans les métiers du secteur social, médico-social et sanitaire sur l'ensemble des associations et des institutions. Cela nous amène à des difficultés de recrutement sur nos dispositifs mettant en difficulté les salariés en poste qui pour « certains » doivent absorber une charge de travail importante.

L'association GAIA a donc voulu défendre aussi les droits des travailleurs sociaux en s'associant à la réflexion sur la convention collective unique avec l'ensemble des fédérations du secteur.

Mais l'association a cette année encore été en mouvement et a démontré son dynamisme.

SUR LE PÔLE SOCIAL

Depuis la fusion des Pôles Hébergement et Urgence en Pôle Social des recrutements ont été réalisés sur les postes de chef de service.

L'équipe du CHRS La Cordée a aussi été renouvelée, beaucoup de travail réalisé afin de pouvoir rendre plus lisible nos dispositifs.

La réalisation majeure de ce pôle a été le déménagement de l'ancien CHRS Saint-François-d'Assise au CHRS La Cordée, boulevard du Fier. Cette réalisation commune (Ville d'Annecy, Haute Savoie Habitat, ARS, DDETS, Conseil Départemental, Caisse d'Épargne) a été un soulagement.

Ce nouveau bâtiment nommé La Cordée, abrite le CHRS, les Lits Halte Soins Santé d'Annecy, ainsi que l'Atelier Chantier d'Insertion Cuisine et Traiteur Solidaire.

Au-delà de ce bâti neuf qui permet l'accueil dans la dignité des usagers et des espaces de travail adaptés pour les salariés, nous avons aussi réfléchi à un nouveau cahier des charges pour la reconstruction du CHRS Ma Bohème et l'Hébergement d'Urgence Mont Baron, ces deux bâtis étant vieux et plus du tout adaptés à l'accueil des usagers.

L'équipe de l'Accueil Mère Enfant a commencé la mise en œuvre de son projet d'établissement avec un renforcement du partenariat, notamment du Conseil Départemental.

L'équipe du CHRS La Traverse a pour sa part travaillé sur le nouveau projet d'établissement avec la prise en compte des recommandations de l'évaluation externe.

Le Service Logement a souffert d'un manque de personnel, mettant le service en flux tendu avec en parallèle la mise en place du nouveau projet suite à un appel à projet obtenu « Accompagner Pour Se Loger ».

SUR LE PÔLE SANTÉ

Un travail sur le CPOM avec le Conseil Départemental a été réalisé tout au long de l'année.

Le SAMSAH rétablissement PYXIS est en « vitesse de croisière » après un démarrage en douceur notamment dû à la crise sanitaire.

Le service des Lits Halte Soins Santé a passé son évaluation externe avec brio et un élargissement du nombre de places nous a été confié par l'ARS. Le manque de médecin s'est aussi fait sentir sur ce dispositif retardant l'arrivée des nouveaux usagers. Mais l'arrivée d'un médecin en 2022 nous permettra de reprendre le fonctionnement normal de ce dispositif.

La résidence accueil le SÉSÉLI continue son travail. Il est à noter que le travail effectué se fait également dans le sens d'une évolution positive pour les usagers qui ne sont pas dans l'obligation de rester à vie au SÉSÉLI mais de pouvoir obtenir un autre logement.

Le dispositif GALA qui travaille en lien avec les soins résidentiels du CHANGE a augmenté le nombre d'usagers suivis en passant de 18 à 21.

SUR LE PÔLE INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le grand changement en 2021 fut le déménagement de ce dispositif dans le nouveau bâti de La Cordée.

Un nouvel équipement financé par l'état et un mécénat financier par la Caisse d'Épargne a permis la mise en place d'un espace de travail totalement adapté à la cuisine collective et au chantier d'insertion.

L'ensemble de l'organisation a été revue afin d'être au plus près des besoins des usagers.

SUR LE SIÈGE SOCIAL

Enfin, un grand merci aux salariés du Siège Social qui ont géré l'ensemble des procédures RH et comptables tout au long de l'année malgré les surcharges de travail due aux procédures spécifiques COVID.

Merci aussi au Conseil d'Administration, aux financeurs et aux partenaires pour leur soutien.

L.PARROT/ DG GAIA

Bilans 2021

ACTIF

ACTIF	Brut 2021	Amortissement 2021	Net 2021	Net 2020
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	49 718	46 998	2 720	15 644
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	800 278	408 639	391 639	427 721
Installations techniques, matériel et outillage industriel	229 222	16 244	212 978	3 427
Autres	592 845	409 966	182 880	168 423
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	99 148		99 148	98 649
Prêts				
Autres	16 501		16 501	21 207
TOTAL I	1 787 713	881 847	905 865	735 071
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	5 226		5 226	11 427
Créances				
créances usagers et comptes rattachés	199 321		199 321	162 328
Autres	138 948		138 948	218 114
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 118 724		2 118 724	2 112 612
Charges constatées d'avance	67 890	0	67 890	65 317
			0	0
TOTAL II	2 530 108		2 530 108	2 569 798
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 317 821	881 847	3 435 974	3 304 869

PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	181 200	181 200
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	951 742	867 391
Report à nouveau	-792 065	-718 477
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	163 105	259 839
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations	275 000	275 000
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	708 256	459 179
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	138 201	102 362
Provisions réglementées	53 186	53 186
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	1 678 624	1 479 680
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	181 728	328 968
TOTAL II	181 728	328 968
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	188 883	109 511
Sur autres ressources	2 000	2 000
TOTAL III	190 883	111 511
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	40 842	63 351
Emprunts et dettes financières divers	25 421	17 521
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 351	603 863
Dettes fiscales et sociales	520 128	557 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96	244
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	293 900	142 677
TOTAL IV	1 384 739	1 384 710
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 435 974	3 304 869
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an	17 734	40 842
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
3. Dont emprunts participatifs		

PASSIF

Comptes de résultat 2021

PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	421 202	258 444
Dotations et Produits de tarification	3 776 319	3 696 189
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	1 322 718	1 330 474
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	246 596	95 859
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	755 938	714 667
TOTAL I	6 522 773	6 095 633
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 371	3 501
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 371	3 501
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 420	11 993
Sur opérations en capital	69 041	42 757
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL IV	76 460	54 750
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	5 673	13 549
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	6 607 277	6 167 433
Total des Charges (invisible)	6 444 172	5 907 593
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GENERAL	6 607 277	6 167 433
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	-24 963	-23 797
Prestations en nature		
Dons en nature	-72 442	-12 162
TOTAL	-97 405	-35 959

CHARGES	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)		
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	2 503 103	2 192 474
Impôts, taxes et versements assimilés	263 848	265 543
Salaires et traitements	2 441 046	2 347 778
Charges sociales	898 904	897 936
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	144 927	123 597
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	41 384	11 576
Autres Charges	38 911	47 793
TOTAL I	6 332 124	5 886 697
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 396	1 980
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 396	1 980
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20 922	11 181
Sur opérations en capital	4 079	1 356
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
TOTAL IV	25 001	12 537
Impôts sur les sociétés (V)	606	706
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	85 045	5 673
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	6 444 172	5 907 593
Total des Pdts (invisible)	6 607 277	6 167 433
Solde créditeur = excédent	163 105	259 839
TOTAL GENERAL	6 607 277	6 167 433
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		7 258
Mise à disposition de biens et services	72 442	4 904
Prestations		
Personnel bénévole	24 963	23 797
TOTAL	97 405	35 959
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

CHARGES

Le Siège Social

Quelques chiffres pour l'année 2021

LES INTERVENTIONS LES PLUS DEMANDÉES EN 2021

MAINTENANCE

- * Plomberie.
- * Électricité.
- * Débroussaillage.
- * Déménagement (stockage de meubles et réapprovisionnement des appartements en meubles).
- * Rénovation d'appartements et dépannages divers (peinture, sols, menuiserie, serrurerie...).
- * Mise en place des structures d'accueil (abri pour personnes avec animaux, salle Novel.
- * Entretien des véhicules.

INFORMATIQUE

- * Dépannage divers auprès des salariés.
- * Gestions de 80 postes informatiques
- * Mise en place de nouveaux serveurs.
- * Entretien matériels.
- * Achats de fourniture
- * RGPD.

AU NIVEAU DES RESSOURCES HUMAINES

	Nombre de bulletins de salaires	Nombre de CDD	Nombre de salariés traités au niveau de la paie
Pôle Santé	224	24	22
Pôle IAE	221	16	32
Pôle Social	1.050	417	138
Siège	79	2	9
TOTAL	1.574	499	206

AU NIVEAU DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DES FORMATIONS

	Nombre de salariés formés en 2021
Pôle Santé	22
Pôle IAE	10
Pôle Social	70
Siège	9
TOTAL	61

L'offre de GAIA



ANNECY

PÔLE SOCIAL (Hébergement et Urgence)

- ♦ CHRS, La Cordée 45, boulevard du Fier.
- ♦ CHRS Ma Bohême, 11, route de Vovray.
- ♦ H. U. Mont-Baron, Veyrier-du-Lac.
- ♦ L'Herminette, 5, côte Saint-Maurice.
- ♦ Service Logement, 5, avenue de Chevène.
- ♦ CHRS La Traverse, 18, rue de la Poterie.
- ♦ AME La Parent'elle, 18, rue de la Poterie.

PÔLE SANTÉ

- ♦ SAMSAH Le Bilboquet, 5 avenue des Vieux-Moulins.
- ♦ L H S S, La Cordée, 45, boulevard du Fier.
- ♦ Résidence accueil Le Séséli, 39B, avenue de Cran.
- ♦ GALA, 5, avenue des Vieux-Moulins.

PÔLE INSERTION PAR L'ÉCONOMIE

- ♦ ACI Cuisine et Traiteur Solidaire, La Cordée, 45, boulevard du Fier.

SIÈGE SOCIAL

- ♦ 6, rue du Forum.

AMBILLY

- ♦ 2 lits LHSS dans le CHRS Maison Coluche.

Les chiffres clés de 2021

PÔLE INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Directrice : Laurence PARROT

CHIFFRES CLÉS

Service	ETP	Nombre CDDI	Sorties dynamiques %
CUISINE ET TRAITEUR SOLIDAIRE	2,50	14	40

Nombre de personnes accompagnées en 2021: 26 salariés en insertion

FAITS MARQUANTS 2021

- ⇒ Intégration dans le nouveau bâtiment
- ⇒ Recrutement de commis
- ⇒ Mise en place de la nouvelle organisation

PERSPECTIVES 2022

- ⇒ Formation HACCP
- ⇒ Reprise de l'activité buffet

PÔLE SANTÉ

Directrice : Sylvie FERLAY

Cheffe de service : Véronique MALHOMME

CHIFFRES CLÉS

Service	Capacité d'accueil	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
SAMSAH Le Bilboquet et Pyxis	49	97 %	14	7
LITS HALTE SOINS SANTE	Annecy 9 Annemasse 2	80 %	17	18
LE SESELI (Résidence accueil)	20	97 %	4	4
GALA (Gestion et Accompagnement en Logement Adapté)	21	91%	7	7

FAITS MARQUANTS 2021

- ⇒ Montée en charge de l'activité du SAMSAH PYXIS (rétablissement)
- ⇒ Recrutement d'une Cheffe de service.
- ⇒ Évaluation externe du SAMSAH Le Bilboquet

PERSPECTIVES 2022

- ⇒ Signature du CPOM CD 74
- ⇒ Réflexion autour de LHSS mobile avec l'ARS

PÔLE SOCIAL

Directrice : Amélie DELACQUIS

HÉBERGEMENT

Chef de service : Alexandre JOUSSERAND

CHIFFRES CLÉS

Service	Capacité accueil	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
CHRS SAINT-FRANCOIS	72	93 %	9	23
CHRS LA TRAVERSE	30	88 %	11	14
DISPOSITIF F. V. V.	4	85 %	8	9
AME LA PARENTELE	15	54 %	13	13

Dispositif MECV* : 16 mesures

Dispositif AVA** : 35 suivis / 187 entretiens

*mesures d'éviction de conjoints violents / **Adaptation à la Vie Active

FAITS MARQUANTS 2021

- ⇒ Installation dans le nouveau CHRS *La Cordée*
- ⇒ Recrutement nouvelle équipe CHRS *La Cordée*
- ⇒ Projet établissement CHRS *La Traverse*

PERSPECTIVES 2022

- ⇒ CPOM DDETS
- ⇒ Réflexion sur le nouveau projet d'établissement des CHRS *La Cordée*
- ⇒ Évaluation externe CHRS *La Cordée*

URGENCE :

Cheffe de service : Béatrice MAGAN

CHIFFRES CLÉS

Service	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
CHRS URGENCE Ma Bohême	82%	353	253
RHVS (Résidence Hôtelière à Vocation Sociale)	70 %	41	36
Abri pour personnes avec animaux (hiver 2019/2020) = 8 personnes par soir en moyenne Herminette : 11.527 passages / Maraudes : 3.191 personnes			

SERVICE LOGEMENT

Service	Nombre de mesures
AVDL Classique et DALO	116
Diagnostics DALO	32
ASLL	225
Suivis en bail glissant	26

FAITS MARQUANTS 2021

- ⇒ Réorganisation HU Mont-Baron

PERSPECTIVES 2022

- ⇒ Suivi de la démarche qualité.
- ⇒ Évaluation externe *Ma Bohême*
- ⇒ Rédaction d'un nouveau cahier des charges pour un nouveau bâtiment « URGENCE »

Les temps forts de 2021

ACI CUISINE ET TRAITEUR SOLIDAIRE

Le déménagement du CHRS Saint-François vers le bâtiment La Cordée, a permis à l'ACI cuisine de retrouver un espace et un outil de travail adaptés.

En effet, outre la révision complète de l'organisation, l'embauche de deux commis de cuisine (des salariés en CDDI ont pu signer un CDI sur GAIA), l'outil de travail a été totalement rénové avec l'aide du financeur principal et d'un mécénat financier.

La validation du fonctionnement par les autorités a été positive.

L'activité buffet n'a pas repris son cours habituel en 2021 en raison des dispositions COVID.

Du côté de l'insertion professionnelle, les sorties dynamiques sont restées à hauteur de 40 % ce qui est un taux très correct au regard des difficultés de recrutement.

Les partenaires de l'ACI sont les acteurs de l'Insertion par l'Activité Économique, sur le territoire de la Haute-Savoie, ainsi que l'USIE 74 (Union des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique).

Laurence PARROT—Directrice du Pôle Insertion par l'Activité Économique

PÔLE SOCIAL / URGENCE

H.U. MONT BARON

Depuis la reprise en gestion par l'association, en septembre 2017, l'Hébergement d'Urgence (HU) MONT BARON accueille et accompagne des familles et des personnes isolées en situation de précarité sociale et administrative. Néanmoins, cette mixité d'accueil a montré ses limites en terme de cohabitation tant pour les familles que pour les personnes isolées.

En 2021, une nouvelle organisation a été mise en œuvre.

L'HU MONT BARON a fait le choix de recentrer son accompagnement auprès des familles. Au fur et à mesure du départ des personnes isolées, les orientations du SIAO 74 Urgence se sont concentrées sur des besoins d'hébergement et d'accompagnement de familles dont certaines pouvant s'inscrire dans un projet d'insertion de droit commun.

- * Cette nouvelle organisation ne change pas l'application de certains critères d'admission au regard de la spécificité de l'établissement : localisation géographique et réalité de la structure d'hébergement, absence de travailleurs sociaux sur place.

A ce titre, une procédure d'admission existe. Les entretiens de préadmission sont réalisés par le travailleur social et la cheffe de service du Pôle Urgence. Ces entretiens permettent de vérifier les points suivants :

- * Personne avec un revenu lui assurant son autonomie financière,
- * Personne en capacité d'assurer seul ses besoins élémentaires au quotidien : repas, déplacements...
- * Aptitude à la vie en collectivité : services, chambres collectives, cuisine et buanderie partagées
- * Capacité à adhérer à un accompagnement social personnalisé, hors les murs, sur RDV, dans le cadre d'un contrat de séjour et d'un projet individualisé.

Sur l'année 2021, l'HU MONT BARON a accompagné **75 personnes** dont 44 adultes et 31 enfants.

On distingue :

- * Nombres de familles accompagnées sur l'année 2021 : **15 familles**
- * Nombre de couples accompagnés sur l'année 2021 : **1 couple**
- * Nombre de personnes isolées accompagnées sur l'année 2021 : **12 personnes isolées.**

La sortie de l'HU se sont effectuées vers :

- * Logement autonome de droit commun : **19 personnes** dont 2 personnes isolées, 1 famille de 3 personnes, 2 familles de 4 personnes, 1 famille de 6 personnes,
- * Logement autonome avec un bail glissant : **7 personnes** dont une famille de 3 personnes et 1 famille de 4 personnes,
- * Logement accompagné (RS) : **1 personne** isolée,
- * Place d'insertion en CHRS : **2 personnes** isolées,
- * Fin d'accueil suite au non renouvellement du contrat de séjour : **2 personnes** isolées,
- * Départ sans information : 1 famille de **5 personnes** avec vol et dégradations de la chambre.

L'activité en chiffres

	2021	2020	2019
Capacité d'accueil	40	40	40
Nombre de jours	365	366	365
Nuitées maximum	14 600	14 640	14 600
Nuitées réalisées	9 980	11 537	13 549
Taux d'occupation	68 % **	78.80%	92.8 %
Nombre d'entrées	41	18	20
Nombre de sorties	36	14	15
Durée moyenne de séjour	604 nuits*		

* dont une famille de 5 personnes rentrée en juillet 2016.

** Le taux d'occupation 2021 est inférieur aux années précédentes. Cependant, il ne peut pas être comparé aux taux d'occupation des années précédentes. En effet, l'année 2021 a été une année de transition et de réorganisation de l'HU afin d'accueillir essentiellement des familles. Certaines places ont été immobilisées dans des chambres collectives dans l'attente du départ des personnes isolées.

Amélie DELACQUIS—Directrice du Pôle Social

PÔLE SOCIAL - URGENCE

L'antenne d'Écoute d'Urgence et Maraudes Sociales « L'HERMINETTE ».

Créé en 1997, ce dispositif expérimental est devenu, au fil des années, une « institution autrement ». Le dispositif a pour mission de proposer, chaque matin, un lieu d'accueil et d'écoute identifié et des interventions mobiles (maraudes) en soirée sur le bassin annecien pour aller à la recherche, à la rencontre, de personnes isolées, de groupe vivant dans la rue, en squat, et ce dans un souci de veille sanitaire et sociale.

Les principaux objectifs de l'Herminette sont : écouter, accueillir, soutenir, promouvoir. L'Herminette est caractérisée par **l'écoute** des personnes souvent en refus des modes d'accompagnement structurels ou institutionnels, un accueil où l'interaction groupale et individuelle favorise **l'émergence du lien social**, une réhabilitation des personnes par l'estime de soi et la reconnaissance des autres afin de les inciter à devenir acteurs de leur projet de vie.

Dans les locaux, chaque matin, se côtoie une population hétéroclite de par leurs situations sociales, leurs âges, leurs modes de logement et/ou d'hébergement, leurs origines, leur situation de santé. Ce sont des personnes adultes, femmes et hommes, isolés ou en couple, âgées généralement entre 18 ans et 80 ans.

Certaines personnes accueillies fréquentent l'Herminette depuis de nombreuses années. C'est un lieu de repères, d'encrage, voire d'affiliation. Pour certaines d'entre elles c'est la seule structure sociale qu'elles fréquentent de par son organisation « atypique » basé sur un principe de cogestion avec les usagers, mais également parce que l'Herminette est la seule structure sociale d'Annecy, qui accueille les animaux.

L'accueil et l'accompagnement proposé est bienveillant, sécurisant, et non intrusif pour ces personnes car les règles de fonctionnement de cet espace ont été co-construite avec le groupe d'usagers. Des permanences de partenaires sont mises en place plusieurs fois par semaine, infirmière, médecin, assistante sociale.

La place de l'animal est indispensable et indissociable de la personne. C'est pourquoi des vétérinaires interviennent au sein du local par le biais de l'association « **l'Hermitruffe** ». Les vétérinaires bénévoles font bénéficier de soins animaliers (prise de traitements, antiparasitaires, contrôle de l'état de santé générale, etc.).

En 2021, 11.527 personnes ont été accueilli à l'Herminette soit 10.291 hommes (dont 119 nouveaux hommes) et 1.236 femmes (dont 44 nouvelles femmes) ainsi que 1.531 chiens.

Les maraudes ont pour mission d'aller vers le public en situation de grande précarité : point de rassemblement dans les rue d'Annecy, squats, véhicules aménagés, afin d'évaluer les risques d'ordre sécuritaire (comportement excessif ou débordant dans l'espace public, insalubrité ...) les besoins d'ordre sanitaire et social, de répondre à des besoins spécifiques (apporter quelques denrées, des couvertures...). L'équipe de professionnels recherche systématiquement des moyens de créer du lien social et fait en sorte de les amener vers les dispositifs existants permettant une réponse adaptée (Herminette, CSAPA, CAARUD...). Les maraudes ont pour mission également de répondre à une levée de doute sur interpellation de partenaires (SIAO, Collectivité...). Certaines maraudes sont effectuées avec l'infirmière de la PASS. Dans le public en situation de grande précarité, on distingue les grands « indigents », les personnes faisant face à des problématiques d'addictions, pour qui la vie dans la rue engendre des situations de santé très dégradées.

En 2021, 3.191 personnes ont été rencontrées soit 2.607 hommes et 584 femmes ainsi que 1.288 chiens.

La Chambre « maraude » au sein du CHRS Ma Bohême: une chambre est dédiée au sein du CHRS Urgence afin de mettre à l'abri les personnes les plus fragiles, les grands indigents rencontrés lors des maraudes quotidiennes. La durée d'accueil dans cette chambre peut s'étendre jusqu'à 15 nuits, ce qui permet un temps de répit nécessaire, « se poser, se reposer ». Cette place atypique, sortant du schéma classique de l'urgence (appel au 115 et orientation) peut également permettre de s'inscrire dans une dynamique de resocialisation grâce au collectif du CHRS, voir un passage sur une chambre « classique » afin de démarrer un projet de réinsertion.

En 2021, l'occupation de la chambre maraude au sein du CHRS Ma Bohême représente 307 nuits réalisées. 17 hommes et 1 femme ont été hébergés.

L'Abri pour personnes avec animaux :

En 2021, l'abri a ouvert ses portes du 2 novembre 2021 au 31 mars 2022 soit un total de 149 nuits.

28 personnes ont été orientées sur l'Abri pour personnes avec animaux, soit 21 hommes et 7 femmes. 34 chiens sont passés sur le site. 7 chiens en moyenne étaient présents par nuit.

990 nuitées ont été réalisées sur les 1.043 nuitées réalisables. **Le taux d'occupation est de 95%.**

Il existe un lien spécifique entre l'Herminette et l'Abri. D'une part, les usagers de l'abri sont majoritairement connus de l'Herminette. Ce sont également les usagers de l'Herminette et/ou rencontrés lors des maraudes. D'autre part, les travailleurs « pairs » qui assurent la veille de nuit de l'abri sont issus du groupe des usagers de l'Herminette.

Amélie DELACQUIS - Directrice Pôle Social

POLE SOCIAL - HÉBERGEMENT

Accueil Mères Enfants La Parent'elle

En 2021, l'AME a accompagné **10 familles** (mère et enfant) représentant au total **22 personnes accompagnées et 24 personnes hébergées**. Dans le cadre d'un accueil d'urgence, hébergement d'une grand-mère et sa fille pendant 18 jours pour s'occuper de la fratrie le temps de l'hospitalisation de la mère des enfants.

Sur l'année 2021, il y a eu **9 demandes d'orientations de familles** vers l'AME contre 16 demandes d'orientations en 2020.

Sur l'année 2021, l'AME a accueilli **7 familles** représentant un total de **18 personnes** dont :

- * 1 femme enceinte,
- * 1 famille composée également d'enfants de plus de 3 ans (2 enfants) et de la grand-mère et sa fille dans le cadre d'un accueil d'urgence.

Le nombre de sorties réalisées sur l'année 2021 est de 6 familles représentant un total de 14 personnes (mère et enfants dont 2 enfants de plus de 3 ans) ainsi que 2 personnes.

Les sorties se sont effectuées vers :

- * l'accès au logement de droit commun pour 3 familles soit 6 personnes,
- * le retour vers le domicile familial pour 1 famille soit 2 personnes,
- * le départ souhaité par une mère soit 2 personnes suite à sa non adhésion au projet d'hébergement et d'accompagnement mis en place par l'équipe des professionnels de l'AME;
- * le départ immédiat d'une mère laissant son enfant à l'équipe de professionnel de l'AME.

Au 31 décembre 2021, une famille soit 2 personnes (mère et enfant de moins de 3 ans) est présente depuis plus d'un an sur l'AME (entrée en décembre 2020).

La durée moyenne de séjour en 2021 est de 7 mois. Cette durée moyenne est stable en comparaison à l'année précédente (7 mois également en 2020). Cette stabilité s'explique par le séjour de plus d'une année d'une famille (38 mois pour la mère et 36 mois pour l'enfant) et de court séjours allant de 18 jours (grand-mère et sa fille) à un mois, départ précipité d'une mère sans son enfant.

L'année 2021 a été consacrée à la mise en œuvre « des fiches actions » du projet d'établissement 2021-2026.

En parallèle de l'accompagnement individuel proposé à chaque mère et son enfant, l'équipe a élaboré des projets afin de renforcer les actions collectives au sein de l'établissement. Ces actions permettent de créer une dynamique au sein du micro-collectif afin de s'appuyer sur ses pairs pour développer des compétences individuelles.

L'atelier cuisine

19 ateliers ont eu lieu en 2021 avec une moyenne de 4 mères et leurs enfants à chaque atelier. Nous alternons midi et soir, afin que les mères qui travaillent puissent également participer. Il est noté de l'assiduité et une très bonne implication de leur part. Les mères expriment que c'est un temps où la relation avec l'équipe est différente. Elles apprécient de découvrir des aliments qu'elles pensaient ne pas aimer. « Ça donne envie de manger », « c'est mieux que d'être toute seule ». La plupart reconnaît ne jamais manger autour d'une table, c'est donc aussi l'occasion de se poser et de faire de ce repas, un temps de partage, de convivialité. Certaines ont refait au moins une fois une recette de l'atelier. Avec les enfants, c'est l'occasion aussi de faire découvrir de nouveaux goûts, de manger des produits cuisinés. Les mères ont exprimé le désir d'augmenter la fréquence de cet atelier.

Le temps « Parent'aise »

25 séances ont été réalisées en 2021, organisé par 2 professionnels de l'équipe. Pour les mères accompagnées au sein de l'établissement, il s'agit d'une parenthèse dans leur quotidien, leurs problèmes. C'est un temps autour du jeu avec les enfants et leurs mères, mais aussi un temps d'échange important où chacun peut parler de son rôle de mère. Il a lieu de manière hebdomadaire. La dynamique de cet atelier est très différente selon l'âge des enfants. Il est très riche dans les échanges que les mères peuvent avoir entre elles. C'est un espace de partage d'expériences, de savoir-faire, ce qui est valorisant pour les mères accueillies.

L'année 2021 a été également synonyme de changement au sein de l'équipe avec l'arrivée d'un nouveau chef de service au cours du 2^{ème} trimestre 2021 et l'arrivée fin août d'une nouvelle auxiliaire de puériculture.

Amélie DELACQUIS—Directrice du Pôle Social.

L'activité 2021 en chiffres :

	2021
Capacité d'accueil	15
Nombre de jours	365
Nuitées maximum	5 475
Nuitées réalisées	3 433
Taux d'occupation	62,70 %
Nombre d'entrées	18
<i>Adultes</i>	8
<i>Enfants</i>	10
Nombre de sorties	16
<i>Adultes</i>	7
<i>Enfants</i>	9
Durée moyenne de séjour	7 mois

PÔLE SOCIAL - HEBERGEMENT

CHRS La Traverse

En 2021, le CHRS La Traverse a hébergé et accompagné **39 personnes** représentant 29 adultes et 10 enfants.

Sur les 39 personnes accompagnées, on distingue 14 femmes isolées, 8 familles composées de femmes avec 1,2 ou 3 enfants, un couple avec 2 enfants et 2 couples.

En 2021, **11 personnes sont entrées au CHRS et 14 personnes sont sorties**. On distingue :

- * Nombre de sortie vers le logement de droit commun : **11 sorties** soit 2 personnes isolées, 1 famille de 2 personnes, 1 famille de 3 personnes, 1 famille de 4 personnes.
- * Nombre de sortie vers le logement accompagné : **2 sorties** soit 2 personnes isolées.
- * Nombre de sortie sans solution : **1 sortie** soit 1 personne isolée.

L'équipe socio-éducative en charge de l'accompagnement des personnes accueillies est composée de 4 éducateurs spécialisés représentant 3.80 ETP.

Toute au long de l'année 2021 les travaux de rénovation des appartements extérieurs ont eu lieu. Certains travaux avaient déjà été entrepris sur l'année 2020. Ces travaux de rénovation ont été effectués au fur et à mesure des départs. En fin d'année 2021, nous avons également rendus un appartement extérieur de type 4 dans lequel 3 résidents étaient hébergés dans le cadre d'une colocation.

Le 2^{ème} semestre 2021 a été consacré à l'écriture du projet d'établissement 2022-2027. Il est le fruit d'une réflexion continue et d'une confrontation de points de vue qui ont mobilisé les membres de l'équipe et la direction. Le projet d'établissement a permis à l'ensemble de l'équipe d'avoir une vision partagée des missions d'un CHRS et leurs déclinaisons tout en prenant en compte les préconisations de l'évaluation interne (décembre 2020). Le projet d'établissement a été l'occasion de développer la vision prospective de l'établissement en présentant les orientations stratégiques et les fiches actions qui en découlent. 3 orientations stratégiques ont été retenues :

Orientation stratégique N°1

Personnalisation et qualité de l'accompagnement en adéquation avec les besoins et les attentes des résidents : **4 fiches « action »** :

- * Formaliser les procédures / fonctionnement du CHRS,
- * Les outils de la loi 2002-2,
- * Le suivi et pilotage de la démarche qualité,
- * Le développement des temps institutionnels.

Orientation stratégique N°2

Diversifier l'offre de service en lien avec les besoins actuels des personnes accueillies : **1 fiche « action »** :

- * Évolution du parc d'appartement mis à disposition dans le diffus.

Orientation stratégique N°3

Ouverture sur l'environnement et renforcement de la communication : **3 fiches « action »** :

- * Évaluer et développer le partenariat,
- * Développer les liens avec les acteurs de l'insertion professionnel (interne et externe) et de la santé,
- * Réaliser la plaquette de l'établissement

Les chiffres 2021

	2021	2020	2019
Capacité d'accueil	30	30	30
Nombre de jours	365	366	365
Nuitées maximum	10 950	10 980	10 950
Nuitées réalisées	9 679	9 656	10 357
Taux d'occupation	88,39 %	87.94 %	95 %
Nombre d'entrées	11	13	11
Nombre de sorties	14	14	09
Durée moyenne de séjour	26.5 mois	16 mois	21 mois

Amélie DELACQUIS—Directrice du Pôle Social.

PÔLE SOCIAL—HÉBERGEMENT

Du CHRS SAINT-FRANÇOIS-d'ASSISE vers le CHRS LA CORDÉE

CHRS La Cordée

En 2021, alors que certains entrevoyaient « ENFIN » une sortie de la crise sanitaire, d'autres, comme les résidents, l'équipe socio-éducative, la direction du CHRS Saint-François-d'Assise se projetaient « ENFIN » dans le nouveau bâtiment. Après plusieurs années de réflexion, d'élaboration du projet et de son financement avec les différents partenaires, vint le temps de la construction et « ENFIN » la remise des clés le 1^{er} février 2021 et une date de déménagement fixée au 6 et 7 avril 2022.

Ce déménagement, attendu de longue date, a été synonyme de changement pour le CHRS qui devient le CHRS La Cordée, avec une nouvelle répartition de sa capacité d'accueil (72) entre les places d'insertion en collectif (61) et les places d'insertion en diffus (11).

Ce changement a été accompagné par l'équipe de direction dès la fin de l'année 2020 afin d'être opérationnel à l'entrée dans le nouveau bâtiment. Un certain nombre d'appartements extérieurs (en particulier le parc privé) ont été rendus au fur et à mesure des sorties des résidents du CHRS.

Le livret d'accueil, le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement ont été mis à jour pour le CHRS La Cordée en lien avec les résidents présents au CHRS au cours du 1^{er} trimestre 2021. Dans les semaines précédentes, une organisation spécifique a été mise en place pour accompagner les résidents à ranger, trier les affaires et préparer leurs cartons pour le déménagement.

Et puis, vient « ENFIN » le jour du déménagement. L'ensemble des résidents, l'équipe socio-éducative, l'équipe de direction, les fonctions supports de l'association sont mobilisés pour le déménagement. En deux jours, ce sont 42 résidents qui ont emménagé au 45, boulevard du Fier. Et quel changement ! Des chambres individuelles, des sanitaires individuels, une nouvelle salle de restauration. Il faut trouver de nouveaux repères et s'approprier les différents espaces de vie.

Au-delà de ce changement significatif, l'année 2021 a été ponctuée par d'autres changements et en particulier un changement dans l'équipe de direction avec l'arrivée d'un nouveau chef de service du Pôle Hébergement au cours du 2^{ème} trimestre 2022. Il y a eu également des changements dans l'équipe socio-éducative. Confronté à des difficultés de recrutement comme l'ensemble des établissements du secteur social et médico-social, l'équipe du CHRS s'est seulement stabilisée au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Tous ces éléments ont eu un impact significatif sur l'activité 2021 en ce qui concerne le taux d'occupation (78 % en 2021 en comparaison au 93 % de 2020 et 99 % de 2019).

Néanmoins, le nombre d'entrée est supérieur à 2020 (21 entrées en 2021 contre 10 en 2020) mais inférieur à 2019 (36 entrées). Le nombre de sortie est supérieur à 2020 (30 en 2021 contre 23 en 2020) mais inférieur à 2019 (37 sorties).

Nous ne pouvons que constater que les deux années (2020 et 2021) qui viennent de s'écouler ne sont pas significatives de l'activité du CHRS et ne peuvent se comparer aux années précédentes. Toutefois le CHRS a répondu à ses missions et s'il y a quelques chiffres à retenir, ce sont :

- * en 2021, **le CHRS La Cordée a accueilli, hébergé et accompagné 80 personnes** dont 72 adultes et 8 enfants.
- * en 2021, le nombre de sortie du CHRS est de 30 dont **11 sorties vers le logement autonome de droit commun et 2 sorties vers le logement accompagné** soit 43 % des sorties.

L'activité 2021 en chiffre

	2021	2020	2019
Capacité d'accueil	72	72	72
Nombre de jours	365	366	365
Nuitées maximum	26 280	26 352	26 280
Nuitées réalisées	20 527	24 575	26 152
Taux d'occupation	77.89 %	93%	99 %
Nombre d'entrées	21	10	36
Nombre de sorties	30	23	37
Durée moyenne de séjour	102 mois *	22 mois	25 mois

* la durée moyenne de séjour 2021 est relativement élevée suite à la sortie du CHRS SFA de personnes hébergées depuis de nombreuses années (ancienne place de stabilisation). Il correspond à 3 longs séjours de 116 mois, 87 mois, 88 mois.

Nombre total de personnes accompagnées sur l'année 2021 : **80 personnes**. 72 adultes et 8 enfants.

Répartition collectif / Diffus du 01/01/2021 au 30/04/2021 sur le CHRS Saint-François d'Assise

2021	Collectif	Diffus
Capacité d'accueil	41	31
Nombre de jours	120	120
Nuitées maximum	4 920	3 720
Nuitées réalisées	3 382	3 536
Taux d'occupation	68.74 %	95 %

Répartition collectif / diffus du 01/05/2021 au 31/12/2021 sur le CHRS La Cordée

2021	Collectif	Diffus
Capacité d'accueil	61	11
Nombre de jours	245	245
Nuitées maximum	14 945	2 695
Nuitées réalisées	10 914	2 695
Taux d'occupation	73 %	100 %

La sortie du CHRS vers :

- * Nombre de sortie vers le logement de droit commun : **11 sorties** soit 11 personnes isolées.
- * Nombre de sortie vers le logement accompagné (pension de famille) : **2 sorties** soit 2 personnes isolées.
- * Nombre de sortie vers une structure adaptée (ACT) : **1 sortie** soit 1 personne.
- * Nombre de sortie vers un hébergement chez un tiers (famille) : **3 sorties** dont 1 personne isolée et 1 famille de 2 personnes (mère et fils).
- * Nombre de sortie sans solution : **6 sorties** soit 6 personnes isolées.
- * Nombre de réorientation vers l'urgence (CHRS Ma Bohême) : **2 réorientations** soit 2 personnes isolées,
- * Nombres de décès : **3 personnes** dont 2 personnes isolées et un père de famille.
- * Nombre d'exclusion du CHRS LA CORDEE : **2 exclusions** soit 2 personnes isolées

Les perspectives 2022 :

En 2022, « ENFIN » de la stabilité au sein de l'équipe socio-éducative nous permettant de répondre pleinement aux missions qui sont celles d'un CHRS et d'avoir une activité significative.

L'année 2022 sera consacré à la rédaction du projet d'établissement CHRS La Cordée (2^{ème} trimestre 2022) et l'évaluation externe du dispositif (4^{ème} trimestre 2022).

Amélie DELACQUIS—Directrice Pôle Social.

PÔLE SOCIAL—SERVICE LOGEMENT

L'année 2021 s'illustre par la mise en œuvre des appels à projet pour lesquels l'association a été retenue.

En effet, fin 2020, le service logement a été retenu pour l'appel à projet « **Accompagner Pour Se loger** » du Conseil Départemental, en remplacement du marché « ASLL ». Au cours du 1^{er} trimestre 2021, le service a également répondu à l'appel à projet « **FNAVDL** » de l'Etat tout en poursuivant son activité (mesures AVDL, les diagnostics, les baux glissants) auprès des ménages.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe du service logement s'est mobilisée autour de ces appels à projets et leurs mises en œuvre.

Le dispositif **Accompagner Pour se Loger** (APSL) développe une offre de service plus importante au bénéfice de l'utilisateur par la mise en place de nouvelles mesures comme l'AP2A, l'AEB. Il affirme la continuité de parcours de l'accompagnement avec la mise en œuvre de l'ensemble des mesures AP2A, AEB, ASLL, MASP1 et MASP2 par un seul et même opérateur et la possibilité pour l'utilisateur de glisser d'une mesure à une autre en fonction de l'évolution de sa situation et des besoins repérés.

Le dispositif APSL c'est aussi une nouvelle gouvernance avec la mise en place des Commissions Partenariales d'Attribution et de Coordination (CPAC) par territoire ainsi que la co-construction du dispositif entre les opérateurs et le Conseil Départemental dans la perspective d'une harmonisation départementale. La coordinatrice du service logement et la directrice du Pôle Social participent à ces échanges.

Sur le territoire du bassin annecien, le dispositif APSL représente **133 mesures** (maximum) **en file active**. L'équipe de travailleurs sociaux qui exerce ces mesures représente 5,80 ETP.

En 2021, le service logement a participé à 14 CPAC.

L'association a été retenue à l'appel à projet « **FNAVDL** » en mai 2021. L'enveloppe budgétaire dédiée aux mesures d'accompagnement du FNAVDL a fortement diminué en 2021 en comparaison aux années précédentes. L'activité avait donc été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2021.

Cette situation a fortement impacté l'accompagnement des usagers sur l'ensemble des mesures : les diagnostics, les mesures d'ADVL (classique ou DALO), les baux glissants ainsi que l'organisation du service.

L'enveloppe budgétaire FNAVDL a été réévaluée en cours d'année, nous permettant de poursuivre les accompagnements jusqu'à la fin de l'année au regard de la demande importante d'accompagnement sur le territoire. Cette situation a entraîné une liste d'attente pour le démarrage des mesures, créant une forme d'insatisfaction pour les usagers, les partenaires, l'équipe de salariés.

Le service logement est également mandaté pour **Action Logement** pour effectuer des mesures d'accompagnement du public salarié du bassin annécien. La convention avec Action logement a été réévaluée à la hausse afin de répondre aux besoins d'accompagnement de ce public et les financements fléchés sur 2 années., Il est constaté une dégradation de la situation globale du public salarié ayant entraîné un nombre plus important d'orientation vers le service pour des mesures d'accompagnement de type AEB, ASLL, Diagnostic.

L'année 2021 a été synonyme de changement, d'adaptation, de nouvelle organisation pour le service logement créant une part d'insécurité pour l'équipe de salariés, de par la montée en charge du nombre d'ETP pour répondre au besoin des dispositifs tout en étant confrontée aux difficultés de recrutement de travailleurs sociaux et l'incertitude de certains financements.

L'équipe du service logement est composée de 11 travailleurs sociaux. Un travailleur social dispose de temps dédié à la coordination du service.

L'activité 2021 en chiffres

Dispositif	Mesures exercées en 2021
APSL	295 mesures
<i>dont mesures 2020-2021</i>	71 mesures
<i>dont mesures 2021-2022</i>	71 mesures
DIAGNOSTICS	20 diagnostics
AVDL	90 mesures
<i>dont AVDL DALO</i>	47 mesures
<i>dont AVDL Hors DALO</i>	43 mesures
	soit 730 mois/mesures pour 2021
BAUX GLISSANT	22 BG
<i>dont BG DALO</i>	19 BG
<i>dont BG Hors DALO</i>	3 BG
ACTION LOGEMENT	38 mesures
<i>dont mesures 2020-2021</i>	6 mesures
<i>dont mesures 2021-2022</i>	9 mesures

Amélie DELACQUIS—Directrice du Pôle Social.

GALA

L'année 2021 a été ponctuée par la structuration des interventions éducatives du travailleur social de GALA auprès des patients de l'URPS. Cela a fait suite à un travail conjoint avec l'équipe de l'URPS afin de mieux définir et clarifier les missions de chacun mais également de construire un projet global sur le « savoir habiter » à destination des usagers.

Des ateliers périodiques ont pu être mis en place avec le travail d'une thématique lors de chaque séance en fonction des besoins repérés ainsi que des visites mensuelles dans tous les logements.

Les locataires montrent un vif intérêt pour les thèmes abordés : consommation d'énergie, inventaires dans les logements, responsabilité locataires/propriétaires, droits et devoirs...

Ce travail a cependant été mis en pause durant l'absence de la salariée de juin à novembre 2021.

Parallèlement, nous avons formalisé un processus d'évaluation afin d'évaluer la capacité à vivre en autonomie dans un logement par le biais d'une grille sur le savoir habiter qui a été travaillée par l'URPS et GALA. Cela permet d'avoir une évaluation croisée des compétences de la personne et d'en dégager des axes d'accompagnement.

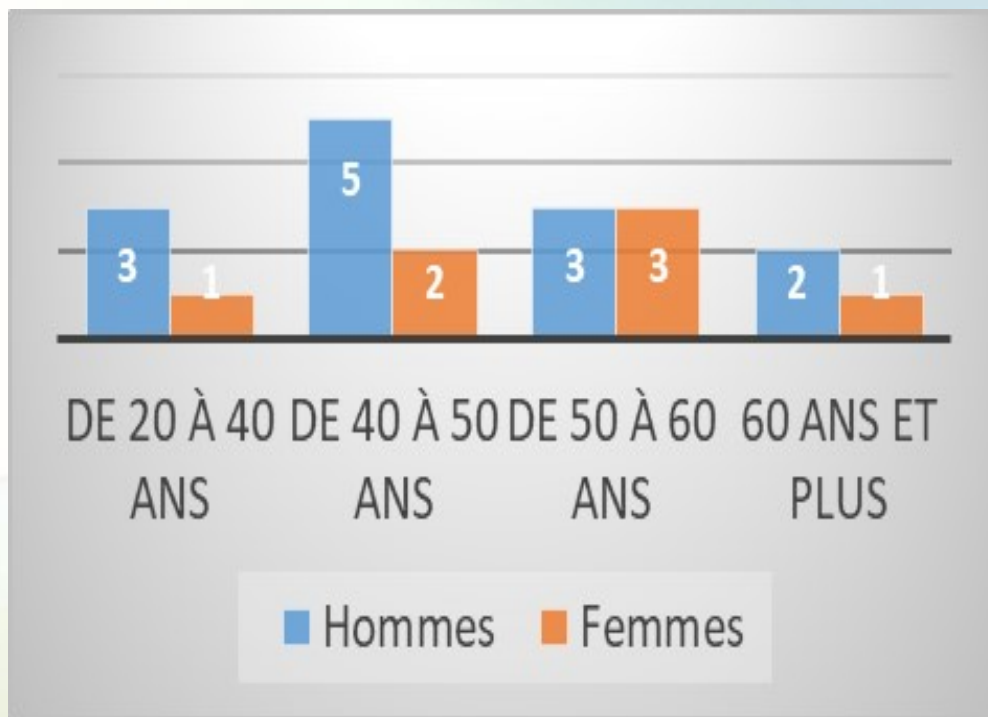
Résidence Accueil Le Séséli

La résidence accueil le Séséli a ouvert ses portes en juillet 2016. Cette cinquième année de fonctionnement aura été marquée par quatre sorties et quatre entrées. En effet, depuis l'ouverture de la Résidence Accueil, le nombre de sortie et d'entrée était plutôt stable, en moyenne une par an. Ce changement impacte le collectif et nécessite de créer une nouvelle dynamique au sein de la résidence.

Parmi les quatre sorties, deux résidentes ont intégré un logement social par l'intermédiaire du DALO ; une est entrée en EHPAD sur l'agglomération d'Annecy. Pour la dernière résidente, une procédure d'expulsion allait être enclenchée en raison d'impayés et de problèmes de comportement qui avaient des conséquences sur les autres résidents et sur le collectif. Malgré nos propositions d'accompagnements, cette dernière refusait toute aide. Elle a quitté la résidence avant que la procédure ne soit enclenchée et sans solution de relogement.

En 2021, trois résidents ont sollicité un DALO et sont en attente d'un logement. Selon les situations de chacun et leurs souhaits, nous accompagnons ou non le projet DALO. Il ne s'agit pas seulement d'une démarche administrative mais de s'assurer que la personne soit suffisamment autonome pour vivre dans son propre logement sans la





présence d'une veille sociale. L'objectif étant qu'elle dispose des ressources internes et externes nécessaires pour gérer ses situations d'angoisses, de crises, sans revenir dans un parcours d'hospitalisations. Bien évidemment, nous ne pouvons pas anticiper toutes les situations mais l'accompagnement effectué au sein de la résidence nous permet de repérer les fragilités de chacun et d'observer si un projet de logement est prématuré ou non.

Les entrées et sorties en 2021

Parmi les quatre entrées, deux personnes ont été orientées par les appartements associatifs. Chacune y est restée environ deux ans. Cela leur a permis, après une hospitalisation, d'intégrer un logement en colocation, d'être accompagnée dans le soin, de bénéficier d'un étayage adapté et de travailler sur l'autonomie dans le logement. Elles ont ainsi pu intégrer la Résidence Accueil. La troisième personne a été orientée par le CHRS La Cordée. Ce résident bénéficiait d'un étayage important avant son entrée, ce qui l'a soutenu à son arrivée. La dernière a été orientée par le SAMSAH Le Bilboquet et disposait de son propre logement autonome. Son histoire person-

nelle et familiale au sein de ce logement lui générait des angoisses et un sentiment d'insécurité.

Depuis 2016, l'équilibre hommes/femmes avaient toujours été respecté. Ces nouvelles entrées ont modifié cet équilibre. A ce jour, 13 hommes et 7 femmes sont présents au sein de la Résidence. Cela s'explique en partie par les candidatures reçues qui concernent davantage d'hommes que de femmes.

Ces sorties et entrées ont également eu un impact sur la moyenne d'âge des résidents. En effet celle-ci a diminué en raison du départ d'une résidente de 65 ans vers un EHPAD et de l'arrivée de nouveaux résidents plus jeunes. La moyenne d'âge est ainsi passée de 48 ans à 46 ans.

Suivis médicaux et hospitalisations

La majorité des personnes sont suivies par le Pôle de Santé Mentale. Quelques personnes sont suivies par des cabinets extérieurs ou des médecins généralistes. Nous travaillons en lien avec les partenaires médicaux et la connaissance de chacun des résidents nous permet également de réagir rapidement, en amont des situations « de crise », et de faire le lien avec les CMP, le médecin généraliste ou les SAMSAH ou SAVS lorsque la personne en bénéficie. Cela peut parfois désamorcer une situation avant qu'elle ne s'aggrave.

En 2021, trois personnes ont été hospitalisées avec adhésion (contre 4 en 2021 dont deux avec le concours de la force publique) :

- * Deux en clinique, préparées en amont avec le SAMSAH ;
- * Une sur l'Unité Post Urgence Psychiatrique, pour quelques jours et à sa demande, avec un relai médical à sa sortie.

Malgré la situation anxiogène de cette année, il n'y a pas eu d'hospitalisations en urgence.

Temps forts au sein de la résidence accueil

Du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30, nous proposons aux résidents un temps d'échanges et de partages autour d'un petit déjeuner. Chacun peut s'exprimer sur son quotidien, ses angoisses mais aussi sur ses envies et ses projets. Il s'agit également d'un temps de régulation et de médiation si besoin. Enfin, c'est un moment où l'on peut identifier les besoins des personnes et les retravailler individuellement par la suite. Elles n'ont pas l'obligation de venir. Pour autant, c'est un temps bien identifié par les résidents qui sont régulièrement nombreux à être présent.

En 2021, nous avons également mis en place de la médiation animale : une fois tous les 15 jours avec un groupe de deux ou trois personnes, nous nous rendons à la SPA de Marlioz. Il s'agit d'aller au contact des animaux, de les sortir. Chacun est responsable du chien qu'il promène. Nous proposons un parcours défini et adapté en fonction des résidents présents. Ces sorties leur permettent de se sentir valoriser et « utiles » en effectuant cette action auprès des animaux.

LHSS

Nous avons augmenté la capacité d'accueil en 2021 : 2 lits supplémentaires en juin et 3 lits supplémentaires en septembre à Annecy, pour une capacité totale de 9 lits à Annecy et 2 lits à Annemasse. Toutefois, nous n'avons pu monter en charge comme nous le souhaitions puisqu'en septembre un médecin est parti et l'infirmière a été en arrêt à partir de novembre. Compte tenu du profil du public orienté qui est de plus en plus lourd, un médecin ne peut suivre plus de 4 patients sur une demi-journée. Par ailleurs, les usagers orientés nécessitent un temps conséquent de coordination médicale. Le travailleur social s'est retrouvé seul à assurer le volet social mais également le volet paramédical, ce qui n'était pas tenable dans le temps. Nous sommes tout de même montés en charge jusqu'à 7 lits mais nous avons décidé de redescendre à 4, voire 5 maximum pour des raisons de qualité d'accompagnement. Le problème rencontré a été le même à Ambilly, il n'y avait plus de médecin et l'éducatrice spécialisée a été en arrêt à partir du mois de septembre pour plusieurs mois. Nous avons maintenu les deux usagers qui étaient présents et n'avons pas fait de mouvements. C'est l'équipe du CHRS qui s'est chargée de leur accompagnement. Plusieurs sorties ont eu lieu cette année et sont assez révélatrices d'une bonne partie du public accompagné. En effet, dans les sorties de 2021



SAMSAH

- * une personne a été accompagnée pendant 9 ans : orientation à la résidence accueil Le Séséli
- * une personne a été accompagnée pendant 13 ans : orientation au Foyer de vie les Chardons Bleus à Albertville
- * une personne a été accompagnée pendant 13 ans : orientation en EHPAD
- * une personne a été accompagnée pendant 14 ans : orientation au FAM Cognacq Jay.

Nous constatons un vieillissement précoce des personnes accompagnées et une augmentation accrue de leur niveau de dépendance. La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de 48 ans, ce qui est plutôt élevé. Ainsi, 40 % des personnes accompagnées bénéficient entre 7 et 12 heures d'intervention par semaine en plus de passages IDE libéraux et de SAAD. Le maintien à domicile devient limite en terme de sécurité pour certains et au regard de nos missions mais il est nécessaire de prendre en compte le temps nécessaire pour que les personnes cheminent et qu'elles acceptent un placement en institution, ce qui est contraire à leur projet de vie initial. Toutefois, nous sommes tributaires des délais d'attente extrêmement longs pour intégrer un EHPAD ou un EAM, ce qui impacte directement nos interventions à domicile qui s'intensifient au regard de la dépendance. La durée moyenne d'accompagnement est de 6 ans, ce qui limite notre file active.

Par ailleurs, même si nous mettons de plus en plus de PCH aide humaine en œuvre, nous sommes tributaires des difficultés de recrutement et de turn over dans les SAAD. Là encore, nous pallions les absences des aides à domicile et auxiliaire de vie car sans intervention, nous accompagnons un public qui pourrait se laisser déprimer. L'équipe pluridisciplinaire fait preuve d'agilité et de réactivité permanente pour pallier les besoins des personnes.

Nous observons qu'une partie de notre public a perdu en capacité depuis l'épidémie. En effet, les confinements successifs, la limitation d'interaction et l'angoisse ont fragilisé certains usagers qui n'arrivent pas à récupérer cette régression, ce qui nous inquiète.

Cette année nous avons accueilli dans l'équipe une nouvelle secrétaire à temps plein. Un gros travail a été fait sur l'organisation du service, du serveur commun, du dossier de l'utilisateur sur Mediateam, les procédures..., ce qui nous permet d'être le plus efficace possible. Ce travail est à poursuivre en 2022.

Véronique MALHOMME—Cheffe de Service—Pôle Santé

Bernard VITTOZ
Président
Membre du bureau

Jean DOUCET
Vice-Président
Membre du bureau

Jean DARROT
Membre actif
Président d'Honneur

Christian LE DILASSER
Secrétaire
Membre du bureau

Jean-Paul VALLEÉ
Trésorier
Membre du bureau

Gérard BESSON
Administrateur

Georges BION
Administrateur

Jacques BOUDE
Administrateur

Laurence CHARREL
Administratrice

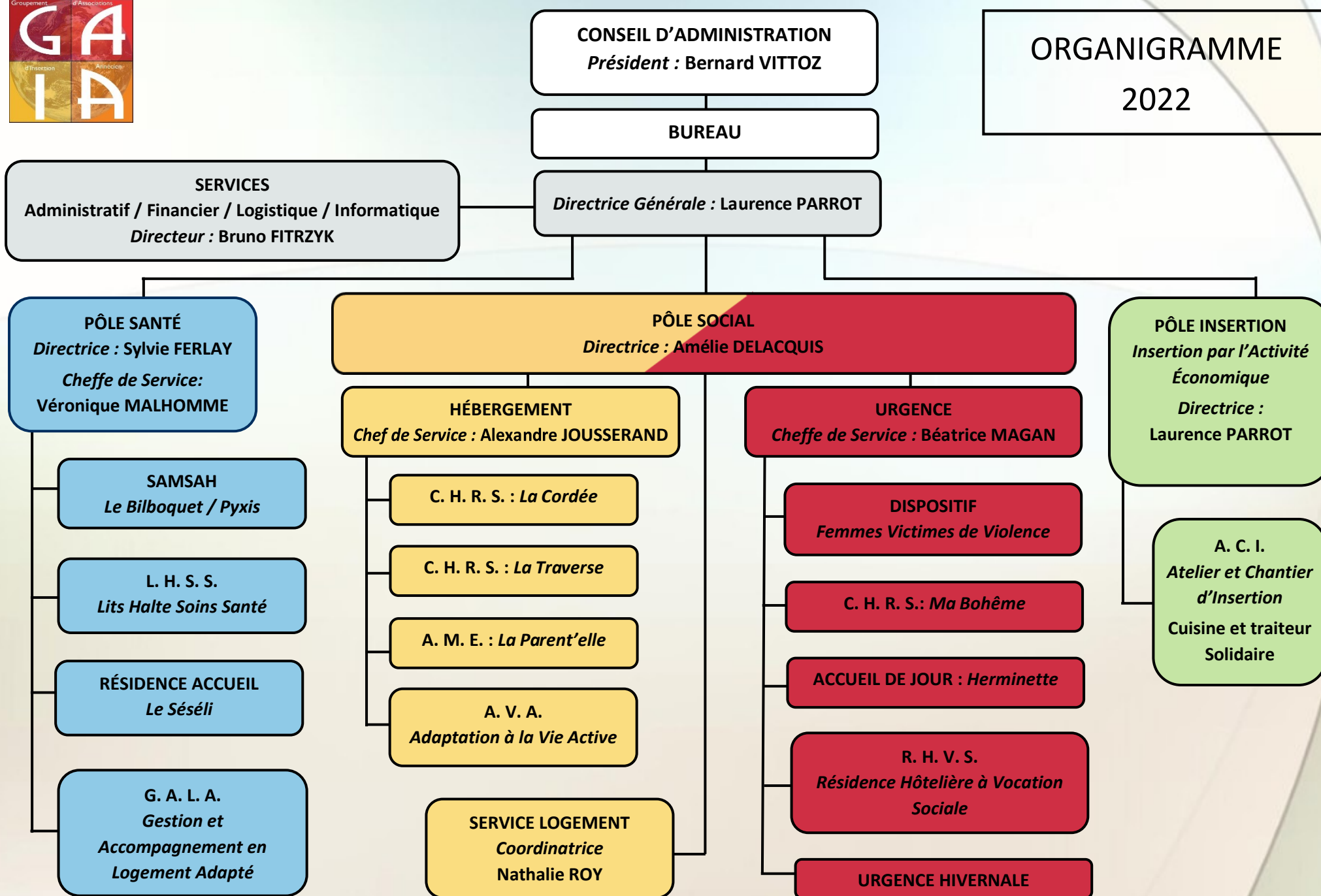
Didier MOREL
Administrateur

Patrick RAPHOZ
Administrateur

Catherine TISSOT-NIVALT
Administratrice

Vincent VERRE
Administrateur





Le rapport d'activité détaillé est disponible
sur le site GAIA74.com



GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS D'INSERTION ANNECIEN

6, rue du Forum - 74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 67 11 60

Mail : info@gaia74.org / Site internet : gaia74.com